

### ACTUALITÉ

Page 2

#### ■ En bref

Page 4

#### ■ Éclairage

Jonathan Vayr

**Dentons se place en Uber  
du référencement juridique**

### CHRONIQUE

Page 6

#### ■ Personnes / Famille

Par le Centre de recherche droits et perspectives du droit (CRDP) (EA 4487) - L'ERADP de l'université de Lille 2 Droit et Santé

**Droits de l'enfant : chronique  
d'actualité législative  
et jurisprudentielle n° 12  
(1<sup>re</sup> partie)**

### CULTURE

Page 22

#### ■ Exposition

Christian Baillon-Passe

**The Velvet Underground, l'exposition**

Page 23

Nicole Lamothe

**Gravures de Rembrandt -  
Collection J. B. Mulders**

## ACTUALITÉ Éclairage



### Dentons se place en Uber du référencement juridique <sup>119x1</sup>

Jonathan VAYR

En annonçant la création d'un réseau de référencement juridique gratuit dans un secteur dominé par des acteurs payants, le cabinet d'avocats international Dentons a créé une véritable secousse dans un marché d'ordinaire peu enclin aux bouleversements. Avec son nouveau réseau qui devrait être opérationnel dès cet été, Dentons espère bien changer les règles du jeu et se positionner rapidement en *leader*.

Créé il y a seulement trois ans, le cabinet d'avocats Dentons est devenu en 2015 (après sa fusion avec le chinois Dacheng), le plus important cabinet au monde en nombre d'avocats. La firme ne cache pas son ambition et sa volonté de croissance, qui se traduisent par des chiffres impressionnants : 136 bureaux à travers plus de 50 pays et environ 7 400 avocats sous leur bannière. Mais aujourd'hui, c'est un nouveau marché auquel s'attaque la firme mondiale, celui du référencement juridique et des réseaux qui permettent aux avocats et aux clients de se mettre en relation et suivre les dossiers en cours.

En mai 2016, Dentons annonçait le lancement de sa propre plate-forme intitulée : « Nextlaw Global Referral Network ». Avec une très grosse différence par rapport à ses concurrents dans l'industrie du référencement : sa gratuité. « Ce réseau est différent parce qu'il est gratuit. Ainsi, les clients bénéficient du soutien des meilleurs avocats en fonction de leurs besoins,

sans exception », explique Joe Andrew, président monde de Dentons. Il n'hésite pas à clamer le « caractère disruptif » de sa plate-forme, et il est indéniable que dans un marché dominé par des acteurs payants, la stratégie du nouvel arrivant a créé un électrochoc. La firme espère que l'absence de frais d'inscription ou de cotisation lui donnera un avantage compétitif assez important pour dominer la concurrence.

En arrière-fond, elle souhaite être en mesure de provoquer le même bouleversement dans l'industrie qu'Uber avait pu créer au sein du marché des taxis : « Pour les clients confrontés aux réseaux de référencements juridiques actuels, la difficulté principale c'est qu'ils sont payants - vous ne bénéficiez donc pas du cabinet le plus adapté à votre demande, mais de celui qui est prêt à payer pour figurer au sein du réseau », soutient Joe Andrew.

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com  
2, rue Montesquieu - 75041 Paris Cedex 01  
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com  
12, place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le  
Quotidien  
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com  
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris  
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi  
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com  
33, rue des Jeûneurs - 75002 Paris  
Tél. : 01 42 34 52 34